PHOTO D'IDENTITE



PREFET DU NORD

Cadre réservé à l'administration :

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

Étranger malade

Parent d'enfant étranger malade

Tous les renseignements demandés doivent être complétés

	Veuillez cocher la case correspondante
Carte de séjour temporaire « étranger malade »	
(art. L. 313-11 11° du CESEDA et 6 de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)	
« Accompagnant d'un enfant étranger malade »	
(art. L. 311-12 du CESEDA)	

VOTRE ETAT CIVIL			
Monsieur Madame			
NOM:	PRENOM:		
NOM D'USAGE :			
DATE DE NAISSANCE ://	LIEU DE NAISSANCE :		
NATIONALITE :	DATE D'ENTREE EN FRANCE :/_/		
VOS COOR	RDONNEES		
ADRESSE (Si vous êtes hébergé, veuillez compléter l'attestation d'hébergement prévue à cet effet)			
ADRESSE MAIL :			
N° DE TELEPHONE FIXE :	N° DE TELEPHONE PORTABLE :		
Acceptez-vous de recevoir des informations de l'admin	istration par SMS : Oui Non		
VOTRE ENTRE	EE EN FRANCE		
N° DU PASSEPORT :			
AUTORITE DE DELIVRANCE :			
VALABLE DU// AU//			
DATE D'ENTREE EN FRANCE ://			
VISA : □ sans visa □ avec visa D (long séjour) □	lavec visa C		
VISA VALABLE DU / / AU / /			

Avez-vous déjà obtenu un récépissé, une carte de séjour, une autorisation provisoire de séjour ? Oui Non si oui, veuillez indiquer le numéro etranger (numéro à 10 chiffres) : _ _ _ _ _ _ _

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Cent	bataire Concubin	(e) Marie(e) Pa	cse(e) veui/ve	Divorce(e) Sepa	ile(e)
NOM DU CONJO	INT :		PRENOM DU CONJOINT :		
DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT :		LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT:			
NATIONALITE DU CONJOINT :			PAYS DE RESIDENCE DU CONJOINT :		
DATE DU MARIA	GE OU DU PACS	://			
Votre conjoint est-	il titulaire d'un titre	de séjour ? Oui	Non		
Si oui, n° Etranger	(numéro à 10 chif	fres) :			
	VOS PARENTS				
	T	I			
	NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	Cochez la case si décédé
PERE					
MERE					
		VOS EN	IFANTS		
	I	I			
NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	AGE	SEXE
	1	1			1

VOTRE FAMILLE EN FRANCE

PARENTE	NOM	PRENOM	NATIONALITE	RESIDENCE	si décédé
	VO	TRE ACTIVITE	PROFESSIONNEL	LE	
NOM DE L'EMPL	OYEUR ACTUEL :				
ADRESSE DE L'E	EMPLOYEUR ACT	UEL :			
> Commerc	risé par le Service l çant, industriel, arti fession : Oui No	san, profession lil	angère : Oui Nor bérale ou indépenda		
PERIODE D'EMPLOI		EMPLOI OCCUPE		ETABLISSEMENT	
d'accès et de rec demandeur. En ca titre sollicité. Toute articles 441-6 et 4 Je suis informé(e,	tification aux donr as de refus de four e fausse déclaration 41-7 du nouveau c) que les titres, a	nées enregistrées rnir les information n est passible des ode pénal. ctes d'état civil e	tive à l'informatique s s'exerce auprès d ns susmentionnées s peines d'emprison et documents prése tification auprès des	de la préfecture d , l'administration n nement et d'amen entés dans le cad	le la résidence du ne pourra établir le de prévues par les lre de la présente
Je soussigné(e) inscrits sur le prés	ent formulaire sont	complets et conf	atteste su ormes à la réalité de	ur l'honneur que le e ma situation pers	es renseignements sonnelle.
ait à Lille, le	/			Signature du dem	andeur :

LIEN DE

Cochez la case

PAYS DE

Vous êtes priés de fournir les pièces justificatives correspondant à votre demande (photocopies)

Tout dossier incomplet sera retourné à l'envoyeur sans être traité.

LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR

CST.4

Pièce justificative obligatoire dans toutes les situations.

Étranger malade - Parent d'enfant étranger malade

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

RENOUVELLEMENT

1. DOCUMENTS COMMONS
✓ Justificatif de séjour régulier : • carte de séjour en cours de validité ou autorisation provisoire de séjour.
✓ Indications relatives à l'état civil et à la nationalité :
 un extrait d'acte de naissance avec filiation établie ou une copie intégrale d'acte de naissance;
 passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité).
✓ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :
 facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet); ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si locataire); ou taxe d'habitation;
 si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 en cas d'hébergement chez un particulier: attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa
carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant).
☑ 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).
☐ Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre à remettre au moment de la remise du titre (sauf pour l'autorisation provisoire de séjour).
2. DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU TITRE SOLLICITÉ
2.1. Carte de séjour temporaire « étranger malade » - Ressortissant étranger résidant habituellement en France (art. L. 313-11 11° du CESEDA et 6 de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)
✓ Justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle en France depuis au moins un an (visa ; récépissé de demande de titre de séjour ; récépissé de demande d'asile ; documents émanant d'une administration publique (préfecture ; service social ; établissement scolaire) ; documents émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements) ; écrits personnels incontestables (courriers ; attestations de proches).
☐ Si l'intéressé remplit la condition de la résidence habituelle, il lui sera remis un formulaire médical. Ce formulaire avec photo numérisée du demandeur comprend une notice d'information, un modèle type de certificat médical qui est renseigné par le
médecin qui suit habituellement le demandeur ou par un médecin praticien hospitalier.
Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (pour les ressortissants algériens uniquement).
2.3. Autorisation provisoire de séjour « représentant légal d'un enfant étranger malade » - Ressortissant(s) étranger(s) parent(s) d'un étranger mineur malade, ou ressortissant étranger titulaire d'un jugement lui ayant conféré l'exercice de l'autorité parentale sur ce mineur, résidant habituellement en France avec ce dernier et subvenant à son entretien et à son éducation (art. L. 311-12 du CESEDA)
☑ Justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle en France avec l'enfant malade (visa ; récépissé de demande de titre de séjour ; récépissé de demande d'asile ; documents émanant d'une administration publique : préfecture ;
service social ; établissement scolaire ; passeport de l'enfant) ; documents émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements) ; écrits personnels incontestables (courriers ; attestations de proches).
Pièce d'état civil établissant le lien de filiation avec le ou les demandeurs parents de l'étranger mineur ou jugement ayant
conféré à son titulaire l'exercice de l'autorité parentale sur ce mineur.
✓ Justificatif de prise en charge de l'enfant (entretien et éducation) : résidence habituelle et commune du ou des demandeurs avec l'enfant ; acquittement par le demandeur de tous frais relatifs à l'enfant : frais d'aliments, de scolarité, de soins, etc.

	Case à cocher : pièce	justificative obligatoire selon la situation du demandeur.	
--	-----------------------	--	--

Document établi le : 2 novembre 2016 DGEF/DIMM